



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 17 décembre 2022

ACTIONS D'EXTINCTION REBELLION DANS L'AGGLOMERATION LYONNAISE

Ce samedi 17 décembre 2022, des militants d'extinction rébellion ont procédé à des opérations coordonnées à l'encontre d'un bâtiment de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, à Lyon, et des locaux de l'usine Arkema à Pierre-Bénite.

Le Préfet du Rhône condamne fermement ces actions et salue l'intervention rapide des forces de l'ordre pour mettre un terme à ces actions et limiter les dégradations.

Aucune violation de l'intégrité des installations sensibles n'a été constatée par l'entreprise Arkema.

20 individus ont été interpellés.

Actions de l'État pour contrôler et faire diminuer la présence de PFAS

Depuis plus de six mois, les services de l'État en Auvergne-Rhône-Alpes ont renforcé leur mobilisation pour contrôler et faire diminuer la présence de PFAS au Sud de Lyon.

Par arrêté, le Préfet du Rhône a prescrit à Arkema en septembre 2022, de cesser d'utiliser tout additif PFAS d'ici fin 2024. L'État demande à l'exploitant de réduire ses rejets par paliers :

- mars 2023 (-65%) ;
- décembre 2023 (-73%)
- septembre 2024 (-80%).

Retrouvez le bilan complet des actions des services de l'Etat pour contrôler et faire diminuer les PFAS : [Communiqué de presse du 31 octobre 2022](#)

Fabien DESPINASSE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69